

<b>Zeitschrift:</b>	Suisse magazine = Swiss magazine
<b>Herausgeber:</b>	Suisse magazine
<b>Band:</b>	- (2008)
<b>Heft:</b>	229-230
<b>Artikel:</b>	Ces Suisses qui ont créé la France. Partie 20, Comment les Suisses contribuèrent au changement de dynastie
<b>Autor:</b>	Czouz-Tornare, Alain-Jacques
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-849614">https://doi.org/10.5169/seals-849614</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Comment les Suisses contribuèrent au changement de dynastie

Déjà quelque peu surprenants en 1792, dans la posture de républicains derniers défenseurs de la monarchie, les soldats suisses apparaissent totalement anachroniques dans le Paris romantique de 1830. Sans les Suisses, comment se serait terminée la Révolution de 1830 ? La question mérite de se poser quand on découvre certains aspects de cet événement fondateur.

### Les derniers soldats suisses quittent Paris

En 1830, les troupes suisses qualifiées de « *satellites helvétiques du roi parjure* »<sup>1</sup>, se trouvaient dans une situation beaucoup moins tragique qu'au 10 août 1792, encore qu'il ne faut pas sous-estimer la haine qui les entourait. Malgré tout, les débordements sont bien réels. Ghislain de Diesbach relève que « *pendant les Trois Glorieuses des scènes s'étaient déroulées qui, par leur férocité, avaient rappelé les pires moments du 10 août 1792* »<sup>2</sup>. Lors de la prise de la caserne Babylone, le major Dufay fut abattu par un épicier : « *Pendant que l'officier agonise, on se précipite sur lui, on lui arrache son uniforme pour lui voler une somme importante qu'il portait sur lui, comme quartier-maître. Une brute lui brise le crâne d'un coup de hache, d'autres piétinent son corps, lui* »

*crachent au visage et mutilent son cadavre. Il resta jusqu'à 5 heures étendu dans une mare de sang. Onze hommes restés à la caserne furent massacrés* »<sup>3</sup>. Les Suisses se retirent par les Champs-Elysées, tandis que Paris reste aux mains des révolutionnaires qui ont gagné à leur cause les régiments français. Les erreurs du haut commandement sont bien surprenantes. Le maréchal Marmont qui commandait à cette époque toutes les troupes à Paris, et sur la conduite duquel il y aurait beaucoup à dire, tant son incapacité frisa la complicité<sup>4</sup>, conteste dans ses *Mémoires* la fidélité des Suisses qui, selon lui, saisis d'une terreur panique, abandonnèrent le poste du Louvre qu'ils étaient chargés de défendre, ce qui amena l'évacuation précipitée et inattendue de Paris sur ordre de Marmont le 29 juillet<sup>5</sup>. Assez curieusement il est vrai, Rodolphe François de Salis-Zizers qui commandait aux Tuilleries les deux bataillons suisses, fut nommé Maréchal de camp par Louis-Philippe le 11 août suivant<sup>6</sup>. Issu d'une illustre famille du service étranger – son oncle avait combattu, au 10 août, au même endroit – il n'avait sans doute pas les capacités requises pour assurer le commandement du 1<sup>er</sup> régiment suisse, comme bon nombre d'officiers suisses de l'époque. À relever que Nicolas de Gady (1766-1840), inspecteur-général des régiments suisses au service de France, avec grade de maréchal de camp, administrateur des trou-

pes suisses jusqu'à la révolution de Juillet en 1830, n'était pas présent à Paris à cette époque, ce qui lui évita de se compromettre.

### L'épilogue du service de France

Le 30 juillet au soir, le 2<sup>e</sup> suisse arrive d'Orléans à Versailles, juste à temps pour assurer le départ du dernier roi de France. Le lieutenant de Freudenreich



Les Trois Glorieuses



Philippe de Diesbach

<sup>1</sup> Cité par J. Dierauer, *Histoire de la Confédération suisse*, V, 2<sup>e</sup> partie, p. 600.

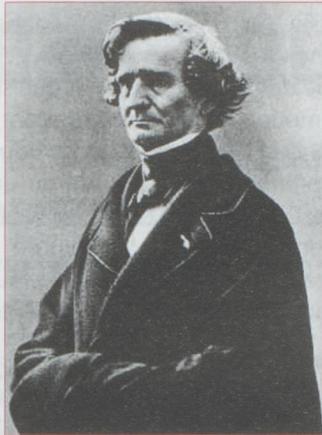
<sup>2</sup> G. de Diesbach, *Service de France*, Paris 1972, p. 261.

<sup>3</sup> P. de Vallière, *Honneur et Fidélité*, p. 720.

<sup>4</sup> A. Mazas, *Mémoires pour servir à l'histoire de la Révolution de 1830*, Paris 1833, p. 144 et 149.

<sup>5</sup> Marmont, *Mémoires*, Paris, 1857, t. VIII, p. 192-193.

<sup>6</sup> DAT, GG 2195.



Hector Berlioz, témoin des Trois Glorieuses

fut le dernier soldat que Charles X décore à Rambouillet. Avec les gardes à pied du roi, le Fribourgeois Philippe de Diesbach-Torny (1778-1839) accompagne Charles X jusqu'à Cherbourg d'où le roi déchu quitte définitivement la France. Le 4 août 1830, Charles X fait ses adieux à ses fidèles soldats, sur le chemin de Dreux, là même où en 1562, plus de mille soldats et officiers de notre pays se firent tuer pour assurer la victoire de Charles IX.

Par leur seule présence, les Suisses ont une ultime fois contribué à ce que la Monarchie puisse s'effondrer avec un certain lustre. Tant au 10 août que lors des journées de juillet, les Suisses restent d'une belle tenue. Le prince de Joinville, qui vit nos soldats pendant ces journées affreuses, s'écrie : « Que dire de ces superbes bataillons suisses, par tradition séculaire l'infanterie la plus solide du monde ! »<sup>7</sup>.

Hector Berlioz en personne a décrit ce qui a pu paraître comme un nouveau 10 août : « Je n'oublierai jamais la physionomie de Paris, pendant ces journées célèbres ; la bravoure forcenée des gamins, l'enthousiasme des hommes, la frénésie des filles publiques, la triste résignation des Suisses et de la garde royale, la fierté singulière qu'éprouvaient les ouvriers d'être, disaient-ils, maîtres de la ville et de ne rien voler ; et les ébouriffantes gasconnades de quelques jeunes gens, qui, après avoir fait preuve d'une intrépidité réelle, trouvaient le moyen de la rendre ridicule par la manière dont ils racontaient leurs exploits et par les ornements grotesques qu'ils

ajoutaient à la vérité. Ainsi, pour avoir, non sans de grandes pertes, pris la caserne de cavalerie de la rue de Babylone, ils se croyaient obligés de dire avec un sérieux digne des soldats d'Alexandre : Nous étions à la prise de Babylone. La phrase convenable eût été trop longue ; d'ailleurs on la répétait si souvent que l'abréviation devenait indispensable. Et avec quelle sonorité pompeuse et quel accent circonflexe sur l'*o* on articulait ce nom de Babylone ! O Parisiens !... farceurs... gigantesques, si l'on veut, mais aussi gigantesques farceurs !...

Et la musique, et les chants, et les voix rauques dont retentissaient les rues, il faut les avoir entendus pour s'en faire une idée ! »<sup>8</sup>

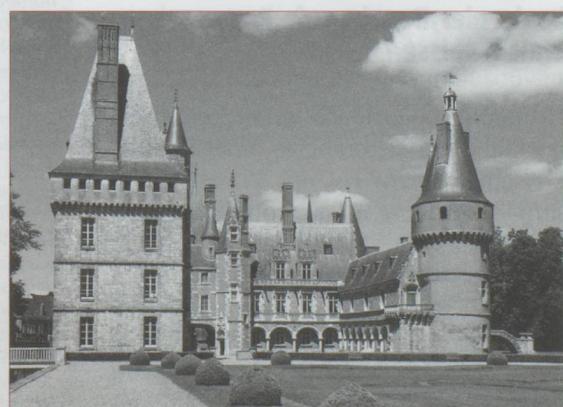
## Retour à la case départ

C'est la fin du service de France capitulé et c'est la fin du royaume de France. En abdiquant le 2 août 1830, Charles X délie les Suisses de leur serment. Après l'abdication du dernier roi de France, les deux régiments suisses de la Garde Royale partent peu après pour Rambouillet où ils resteront avec le roi durant sept jours. Les régiments de la Garde quittent Rambouillet pour Maintenon le 7 août au soir. C'est accompagné de ses gardes du corps que le roi déchu se dirigea à petites étapes vers Cherbourg, où lui et sa famille s'embarquèrent pour l'Angleterre. Tandis que les autres régiments de la Garde reçoivent l'ordre de se rendre dans leur dépôt, les deux régiments suisses sont envoyés à Orléans où ils arrivent le 11 août. La présence anachronique des troupes suisses contribua à la présence du second alinéa de l'art-

cle 13 de la Charte constitutionnelle du 9 août 1830 : « Aucune troupe étrangère ne pourra être admise au service de l'Etat qu'en vertu d'une loi ». Toutes les troupes suisses sont licenciées le 11 août 1830<sup>9</sup>. Cette ordonnance royale qui s'appliquait à la Maison militaire du Roi et de la Garde royale fut étendue aux régiments suisses de la ligne. Ils rentrent en Suisse sous les ordres du colonel Guiguer de Prangins et une grande partie alla garnir les rangs des régiments suisses de Naples. Surpris par les événements de Paris, les cantons suisses qui veulent régler leur attitude sur celle de l'Europe du Congrès de Vienne, en clair la Sainte Alliance, restent dans l'expectative et comme en 1792, s'abstiennent de prendre promptement une décision au sujet des troupes suisses. Le 2 août 1830 encore, le Directoire fédéral écrit à l'ambassadeur de Suisse à Paris, Tschann, qu'« *il faudra tâcher de rester dans la ligne qui sera suivie par les ministres des Cours signataires des Actes du Congrès de Vienne* »<sup>10</sup>.

Les deux Etats arrivent « à s'entendre sur la seule question qui les divisait et à établir une convention réglant définitivement les suites du licenciement des troupes suisses au service de France »<sup>11</sup>. Après avoir été désarmés, les Suisses sont renvoyés en Suisse vers la fin août<sup>12</sup>. Paul de Vallière a écrit : « *Après quatre siècles d'une fraternité d'armes unique dans l'histoire des peuples, l'alliance franco-suisse était brisée. Pour la dernière fois, les longues colonnes des régiments rouges repassèrent le Jura, emportant avec elles les souvenirs d'un grand passé dont nous avons conservé l'orgueil* »<sup>13</sup>.

Si un jour le magnifique projet de restitution du château des Tuilleries voit le



Les dernières étapes : Maintenon

<sup>7</sup> Prince de Joinville, *Vieux souvenirs*, p. 42.

<sup>8</sup> Mémoires de Hector Berlioz, chap. XXIX

<sup>9</sup> Cf. J.-C. Biaudet, *La Suisse et la monarchie de Juillet*, Lausanne, 1841, fin des capitulations, p. 104.

<sup>10</sup> J.-C. Biaudet, *La Suisse et la monarchie de Juillet*, Lausanne, 1841, fin des capitulations, p. 106. Archives fédérales, Berne, Protokoll des eidgenössischen Vororts.

<sup>11</sup> Biaudet, *La Suisse et la Révolution de juillet*, p. 17.

<sup>12</sup> Cf. témoignage de Jean-Gaspard Schumacher, « *Journal et souvenirs de Gaspard Schumacher, Capitaine aux Suisses de la Garde Royale* » in *Helvetia Peregrina*, revue de la Fondation pour l'histoire des Suisses à l'étranger, n° 79, p. 23.

<sup>13</sup> P. de Vallière, *Honneur et Fidélité*, p. 721.

# Ces Suisses qui ont créé la France (XX)

jour entre les pavillons de Flore et de Marsan, il n'y a qu'à souhaiter qu'une plaque commémorative et réconciliatrice au contenu équitable soit apposée sur le grand escalier que tant de Suisses défendirent avec l'énergie du désespoir durant les étés 1792 et 1830 pour que vive une certaine idée des relations franco-helvétiques.

Il convient de le rappeler ici : Le service auxiliaire des Suisses en France ou « *service national des Suisses en France* » n'a rien à voir avec un simple mercenariat. Les capitulations militaires étaient fondées sur l'ancestrale alliance franco-suisse. La capitulation était un véritable accord politique, puisque le régiment capitulé était avoué par un ou plusieurs cantons. Les parties signataires des capitulations étaient d'un côté le souverain étranger, et de l'autre un ou plusieurs cantons ou alliés, quand ce n'était pas tous les Etats de la Confédération. Le service militaire étranger est le plus ancien et le plus fort de tous les liens qui aient jamais uni la France à la Suisse. Les régiments suisses constituaient, par leur solidité et leur loyauté, une élite militaire. Le service des Suisses de France coûtait une fortune au royaume. C'était le prix à payer pour neutraliser le territoire helvétique.

Les particularités du service de France expliquent la manière parfois déroutante et contre-productive dont on a utilisé les Gardes suisses, tant lors du 10 août 1792 que lors des journées de juillet 1830. Lors de ces tragiques événements, les Suisses traités en mercenaires, se sont constamment comportés en auxiliaires, en soldats capitulés. Ils ont combattu dans un cadre strictement légal et nul n'a d'ailleurs songé à les en faire sortir. Les mêmes composantes vont produire les mêmes effets. Paradoxalement, dans les deux cas, les Suisses – présumés instruments trop visibles de la contre-révolution permanente – furent en définitive plus utiles aux révolutionnaires qu'au Trône dont ils assuraient la protection. Loin d'en imposer au peuple, ils contribuèrent accidentellement à sa mobilisation. On remarque pourtant quelques différences significatives comme l'absence de carnage en 1830 et de récupération politique sur le long terme. *Les Trois Glorieuses* ne sont pas un lieu de mémoire helvétique. Une certaine Suisse, que l'anachronique ser-



Louis-Philippe

vice de France incarnait, avait fait son temps.

Au final le résultat fut tout de même identique pour les régiments suisses au service de France : le licenciement pur et simple, tandis que prend fin le royaume de France des Bourbons dont ils ont accompagné spectaculairement la chute. Paradoxalement, sur le plan des relations franco-suisses, les conséquences sont plus nettes en 1830. En 1792, l'alliance est seulement suspendue et les relations militaires reprennent six ans plus tard. En 1830 s'achève définitivement le service militaire capitulé ; les relations franco-suisses se normalisent et n'ont plus ce caractère exceptionnel qu'on leur connaissait auparavant. En 1830, l'alliance franco-suisse se vide de son contenu. Il est grand temps pour la Suisse de jouer la carte de la neutralité, en attendant que l'Allemagne, une fois constituée, ne se substitue à la France comme puissance tutélaire.

## Le dernier Bourbon de France était-il suisse ?

La famille d'Orléans prend enfin sa revanche sur la branche aînée. Louis-Philippe devient roi des Français. Un simple soldat y aurait contribué accidentellement à sa manière, en payant, dirons-nous, de sa personne. Retour en arrière : L'événement le plus célèbre de la Restauration est l'assassinat du duc de Berry (1778-1820), fils puîné du comte d'Artois, frère du roi, le 13 février 1820 au sortir de l'Opéra.

L'assassin est un républicain fanatique qui a voulu éteindre par son geste la dynastie des Bourbons. Son crime suscite une émotion immense. Pourtant, très bientôt, l'espérance renaît chez les Bourbons qui apprennent que l'épouse du duc de Berry est enceinte. Ce sera la naissance providentielle, le 29 septembre 1820 de l'« enfant du miracle », le duc de Bordeaux, comte de Chambord, futur ex-Henri V (1820-1883). Sans cette naissance inespérée, clamée par les jeunes poètes Alphonse de Lamartine et Victor Hugo, la branche légitime des Bourbons (d'où le nom pour ceux qui le soutiennent de « légitimistes ») n'aurait plus d'héritier au trône de France. La rumeur et les mauvaises langues firent de « l'enfant du miracle » le fruit des amours illégitimes autant que providentielles de Marie Caroline Ferdinand de Bourbon (1798-1870), princesse des Deux-Siciles, duchesse de Berry avec un solide Garde suisse qui lui n'avait rien d'une fin de race<sup>14</sup>. On ne prête qu'aux riches ! Ce n'est pas peu dire que les Suisses ont apporté du sang neuf à la France. Il n'empêche que cela ne contribua guère à asseoir solidement la dynastie déclinante et chancelante. Protecteur du régime, le soldat suisse finissait par en devenir ainsi

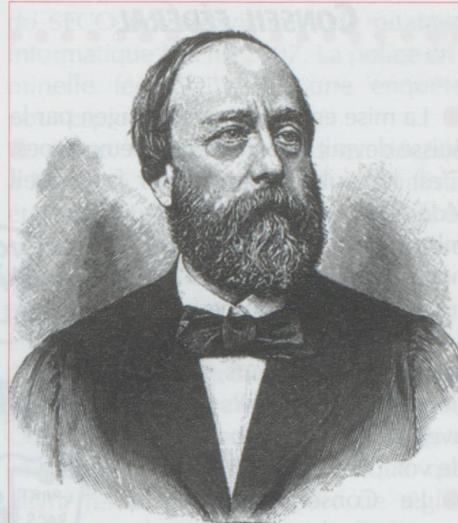
Suite page 21

<sup>14</sup> Voir à ce sujet à la Bibliothèque Nationale de France : *Le duc de Bordeaux bâtarde. Protestation du duc d'Orléans, aujourd'hui Louis-Philippe 1er, roi des Français, contre la naissance du prétendu duc de Bordeaux*. Paris : J. Lefebvre, août 1830. In-8°. Bibliothèque nationale de France : LB50-36. *Actions héroïques des Parisiens pendant les journées des 27, 28 et 29 juillet 1830, ou traits de courage et de patriotisme, actes de désintéressement, paroles remarquables, etc., recueillis dans ces journées mémorables ; suivis de la cantate de M. Casimir Delavigne, et de la protestation du duc d'Orléans contre la naissance du duc de Bordeaux*. Paris : T. Dehay, 1830. In-18. Bibliothèque nationale de France : LB49-1467. *Souvenirs de 1830. Le faux héritier de la couronne de France, preuves authentiques de l'illégitimité du duc de Bordeaux, avec la Protestation faite, le lendemain de sa naissance, par Louis-Philippe d'Orléans, aujourd'hui roi des Français. Suivis d'une relation détaillée des événements qui ont marqué les journées mémorables de la révolution de 1830...* Paris : A. Deshayes, 1830. In-18. Bibliothèque nationale de France : LB50-37. *Vie scandaleuse, anecdotique et dévote de Charles X, depuis sa naissance jusqu'à son embarquement à Cherbourg. Nouvelle édition, augmentée de la protestation du duc d'Orléans sur la naissance du duc de Bordeaux*. Paris : chez les marchands de nouveautés, 1830. In-18. Bibliothèque nationale de France : LB50-33.

# Ces Suisses qui ont créé la France (XX)

Suite de la page 12

dans l'imaginaire collectif comme le géniteur tardif. Curieux renversement des choses ! La princesse supposée volage et peu attachée à l'étiquette s'était installée au palais des Tuilleries, dans le premier étage du pavillon de Marsan qui existe toujours. Et il est vrai que de nombreux Gardes suisses avaient beaucoup à faire à cet endroit. Selon Emmanuel Fureix : « La diffusion de la nouvelle de la naissance du fils posthume du duc de Berry, le 29 septembre 1820, est alors savamment orchestrée par le pouvoir Bourbon. (...) C'est le temps de la "troisième Restauration", où des fêtes locales plus ou moins spontanées accueillent la naissance providentielle. Une souscription nationale pour faire don du château de Chambord à l'enfant du miracle rencontre un franc succès. Les gravures et estampes diffusées montrent alors une duchesse de Berry, par ailleurs esprit libre et fougueusement anticonformiste, "bonne épouse" et "bonne mère", mettent en scène des rôles privés traditionnels pour mieux réactiver le lien dynastique. Enfin, la période se clôt sur les élections de novembre 1820, test de la nouvelle loi électorale. La victoire des ultras y est un indice du nouveau climat politique, mais aussi le fruit de la sociologie des doubles électeurs. À la fin de l'année 1820, l'espérance royaliste semble réalisée, et l'opposition légale des libéraux vouée à l'échec »<sup>15</sup>. Douze ans



Le comte de Chambord

plus tard, devenue fauteuse de troubles en Vendée, la princesse trépidante est détenue dans la citadelle de Blaye, où portée sur la chose quoique catholique bon teint, elle accoucha encore d'une fille. « *L'ange de la royauté* » comme l'appelait la fraction légitimiste, avait bien épousé secrètement le comte Lucchesi-Palli, mais comme cela faisait deux ans qu'elle n'a pas vu son mari, la presse de Paris et de Naples se moqua de lui et l'appela perfidement « *Saint Joseph* », au grand dam de Chateaubriand qui avait fait de la fougueuse amazone italienne une héroïne pleine de vertu. Il est vrai aussi que dans cette France en partie déchristianisée peu

nombreux étaient encore ceux qui croyaient en des naissances par l'opération du Saint-Esprit.

Entre-temps, le 2 août 1830, Charles X abdique en faveur de son petit-fils Henri. Du 2 au 7 août, le petit duc de Bordeaux fut fictivement le « roi Henri V » et Louis-Philippe d'Orléans, lieutenant-général du royaume, avant que le parlement ne cède le trône à ce dernier. Le doute quant à l'origine supposée trouble du comte de Chambord a-t-il joué un rôle dans cette désaffection ? Le temps n'était de toutes façons plus aux Bourbons en France. Le comte de Chambord connut la Suisse. C'est d'ailleurs de la « *Frontière de France (Suisse), 9 octobre 1870* » qu'est daté son fameux « manifeste » aux Français qui se termine par ces mots : « *Français, qu'un seul cri s'échappe de notre cœur : Tout pour la France, par la France, et avec la France* ». Il ne devint jamais roi de France.

## ALAIN-JACQUES CZOUZ-TORNARE

En partenariat avec les archives de la Ville de Fribourg/CH et le Musée franco-suisse de Rueil-Malmaison.

<sup>15</sup> Emmanuel Fureix, David Skuy, *Assassination, Politics and Miracles. France and the French Reaction of 1820*, Montréal, Mc Gill – Queen's University Press, 2004, 301 p. ISBN : 0-7735-2457-6. 80 dollars canadiens. *Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle*, 2005-31, La « Société de 48 » a cent ans, [En ligne], mis en ligne le 18 février 2006. URL : <http://rh19.revues.org/document960.html>.

## Divers

### Suisse Magazine sauve l'image du château de Chillon

Parti à la voile pour faire le tour du Léman, un passage devant notre plus célèbre forteresse était obligatoire, histoire de se régaler les yeux une fois de plus.

Oh stupeur, une espèce de panosse rouge et blanche pendait misérablement à un balcon. Des milliers de touristes croisant sur nos vapeurs de la CGN allaient la photographier.

Ni une, ni deux, nous envoyons un message au conservateur du château supposant que ce dernier n'arrivait pas souvent par la voie lacustre et que personne n'avait eu l'idée de l'informer.

Réponse immédiate et extrêmement positive de l'intéressé fort reconnaissant. La triste panosse est redevenue un beau drapeau suisse tout neuf que l'on pourra admirer de Valparaiso à Yokohama.

